

Christ, a donné à jamais et à tous, irré-
cusable modèlo, on ne commençant sa vie
publique qu'à trente ans et plus. Avant
et après lui, dans les temps réguliers des
sociétés, on procédait de la sorte: c'était
sagesse, prudence, devoir et convenance.
Et par contre, c'était folie, témérité, fou-
gue, ambition et très-souvent crime de
forfaire à cet ordre. Que de bien résul-
taient de cet ordre et pour la jeunesse et
pour la société! Que de maux, que de
honte, étaient évités pour l'une et l'autre!
Pour la jeunesse, elle prenait le temps de
se former pour les besoins de la société.
Plus tard elle y paraissait à temps, pleine
de jours, de lumières, de vertu et de dé-
vouement. Aussi elle y était accueillie
avec espoir, avec respect. Sûre de toutes
les sympathies honorées et puissantes, elle
faisait son chemin tout en servant grande-
ment à faire faire celui de la société. Des
hommes ainsi faits, ainsi préparés, il so-
rait trop facile d'en dérouler l'immense et
glorieux tableau dans tout le cours des
âges. Il suffit d'ouvrir l'histoire qui leur
doit ses plus belles pages en enregistrant
leurs titres à l'immortalité. Pour la société,
ces hommes mûris à temps ont fait sa
gloire, sa paix, sa force et son bonheur.
On dit encore et on dira toujours en dépit
de l'esprit frivole, tracassier et fourvoyé
du temps, on dit: les siècles de Périclès,
d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV.
Ces siècles ont été grands, non par l'effet
fataliste du temps; mais par la volonté,
l'étude, l'ordre, et le talent des hommes
qu'il ont vu fleurir. Depuis le christiani-
sme surtout, source pure et si puissante
de tout ordre, de toute règle, de toute ver-
tu, les hommes qui ont voulu devenir vé-
ritablement grands ont eu leur temps et
leur chance infaillibles. En est-il ainsi
aujourd'hui, même dans nos pays les
plus catholiques? Parlez, sainte ombre
du Trépassé. Vous êtes-vous seulement
imaginé ce que je viens de dire? vous qui
ne croyez qu'au talent: chose si facile
dans un siècle où tout le monde a de l'es-
prit. Aussi, est-ce en vertu de cet esprit
que vous-vous êtes donné une mission que
la pudeur publique, en d'autres âges, vous
eût, seule, empêché d'usurper, vous et
toute cette jeune phalange avec qui vous
étiez lié sur la terre. Cette fièvre de se
montrer avant le temps a fait le malheur de
plusieurs bons esprits et le malheur de notre
jeune pays qui commence à avoir be-
soins plus que jamais de bons esprits. Que
de réputations avortées, que de positions
avantageuses manquées, que de carrières
fourvoyées par cet esprit d'anticipation sur
l'ordre, le temps, les choses! On prête sur
les besoins du pays. On dit qu'il est jeune
et qu'il a besoin de tout son monde. C'est
parce que le pays a des besoins divers
et importants qu'il faut des hommes et non
des enfants pour venir à son secours. C'est
parce qu'il est jeune qu'il ne faut pas le
confier en garde à la jeunesse.
En présence de cette vérité incontestable
que ces jeunes gens égarés se regardent,
se contemplent dans ce miroir que je n'ai
point fait, mais que la nature droite des
choses et Dieu seuls ont fait. Que chacun
de vous s'occupe lui-même de sa biographie
dans la nature de celle-ci. Venant d'eux-mêmes, et étant fait dans le
secret du cœur, elle leur dira bien plus et
bien mieux que celle-ci si leurs jours, dès
le collège jusqu'à ce moment, ont été dig-
nement et convenablement remplis pour
parvenir au but que la Providence et leurs
désirs peut être avaient en vue. Au reste
qu'ils la fassent ou non cette biographie,
rien ne sera plus propre à détromper les
dupes de la faire de tems en tems la sil-
houette des jeunes, mais tristes héros du
tems. Pour ma part j'en sais quelques-uns
encore par cœur. En les exposant franchement
sur le théâtre qu'ils se sont fait eux-
mêmes, on ne fait que leur rendre justice
complète.
Pour vous, cher Trépassé, qui avez été
plus heureux que ne le seront peut-être la
plupart de vos confrères, puisque vous-êtes
décédé mangeant le pain du gouvernement
que vous sachiez ouvertement, et respirant
l'air d'une société que vous scandalisiez
journallement, je vous souhaite grand et
sincère acquittement de vos dettes: là ou
vous êtes: et quand vous serez dans la
Gloire, que je vous souhaite, n'en doutez
pas, du plus profond de mon cœur, intéres-
sez puissamment pour vos anciens amis,
sans oublier ceux que vous auriez cru, sur
apparence, vos ennemis.

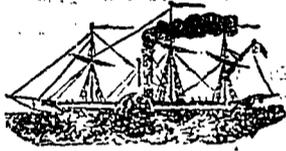
L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.

"De trône chancelle quand l'honneur, la
religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 19 OCTOBRE, 1849.

Par le Télégraphe.

ARRIVÉE DU STEAMER



Niagara.

Nouvelles d'Europe

DE 7 JOURS PLUS RÉCENTES.

TURQUIE.—Guerre probable en Europe.

New-York 1 Oct. 9h. P. M.
Le steamer Niagara est arrivé de bon-
ne heure à Halifax hier matin.
Nous sommes informé que les nouvelles
les plus importantes de cette malle sont
une rupture probable entre la Russie et
l'Autriche d'un côté et la Turquie de
l'autre. Cela fait le sujet des discussions
des journaux français et anglais.

La question romaine et les sujets d'im-
portance nationale semblent être entière-
ment perdus de vue. Les dernières nou-
velles de Constantinople disent que l'em-
pereur de Russie a fait une demande for-
melle par le moyen d'un envoyé spécial
à la Porte, de l'extradition de Bem, Kos-
suth et des autres patriotes qui ont joué
un rôle important dans la dernière insur-
rection hongroise et qui se sont réfugiés à
Widdin sur le Danube dans le territoire
turc.

Le gouvernement turc avec une fermeté
au-dessus de tout éloge a refusé de com-
promettre son indépendance, et le prince
Radzial, l'aide-de-camp du czar de Russie,
après avoir vainement tenté de faire ac-
corder le sultan à sa demande, est parti sub-
itement de Constantinople ainsi que le com-
te Toulouf, ministre russe qui dès lors a
cessé toute relation avec la Porte.

La France et l'Angleterre par le moyen
de leurs envoyés respectifs ont engagé le
sultan à s'en tenir à sa première résolution.
Les conseils de cabinets en France et en
Angleterre ont été tenus de prendre en
considération ces graves événements. On
n'a aucun doute sur ce qui suivrait de l'in-
sistance de la Russie pour l'extradition de
ces hommes dévoués.

On pense qu'une guerre européenne est
inévitabile.

Le Journal des Débats d'hier dit:
"Nous sommes heureux d'apprendre que
la France et l'Angleterre sont certainement
unies dans la détermination d'appuyer leurs
ambassadeurs dans l'avis qu'ils ont donné
à la Porte touchant l'extradition des réfu-
giés hongrois."

Tenure Seigneuriale.

Dans les discussions soulevées par la
presse, à l'occasion du manifeste des an-
nexionnistes, elle oublio presque, la ques-
tion de la tenure seigneuriale. Néanmoins
le peuple veut faire opérer des changements
radicaux dans cette tenure: Et ce systè-
me si propre à faire ouvrir et défricher les
terres d'un pays nouveau, lorsqu'il n'a pas
été mis en opération par des mains trop
avidés, et sous la bénigne influence duquel,
on peut dire que notre pays a grandi et pro-
gressé avec avantage pour le riche et pour
le pauvre, est sur le point de subir des
altérations qui auront été amenées par
l'exercice de la part des Seigneurs, de droits
connus, et de charges et redevances in-
convenues par la loi. L'élan en est donné.
Des hommes de connaissances spéciales
se sont occupés des droits seigneuriaux,
et ont étudié les prétentions respectives
des Seigneurs et des censitaires; la législa-
ture a même reçu des suggestions, des rap-
ports, des plans, mais la difficile question
n'est pas encore résolue. Comment, sur-
quoi et dans quelle proportion. Indépen-

ser le Seigneur privé de quelques uns
de ses droits? Sur un point seul,
les parties intéressées sont unanimement
d'accord, c'est sur la nécessité de modifier
le système et les lois qui régissent les Sei-
gneuries. D'autres, procédant sans doute
pour le plus grand bien du plus grand nom-
bre, des censitaires, contre l'intérêt d'une
classe trop privilégiée à leurs yeux, veu-
lent faire main basse sur le système, chan-
ger ou même abolir cette tenure. Dans ce
conflit d'opinions et de plans, la législature
devra intervenir; et prononcer bientôt
pour la paix publique et satisfaire l'anxié-
se attendue des deux partis. Déjà cent vingt
députés des districts de Montréal et Trois-
Rivières, se sont réunis en convention, ont
traité et discuté ces questions. Les déci-
sions de ces hommes éminents seront sou-
mises plus tard sous les yeux de nos légis-
lateurs. On peut dire, sans exagération,
que tout le pays Seigneurial a les yeux sur
les démarches et les travaux de la Con-
vention, qui pour tempérer l'anxiété et les dé-
sirs du peuple censitaire devra ne pas lé-
chir devant les difficultés, et aller droit au
but qu'elle se propose. Les intérêts du
District de Québec n'y ont été représentés
que par deux délégués. Ce n'est pas indé-
finition sur les projets qui occupent la con-
vention, ce n'est pas à se récrier hautement contre
les exactions de certains Seigneurs du dis-
trict, s'il n'a été représenté que par deux
délégués, mais l'avantage de faire des sug-
gestions et des représentations par écrit,
au comité choisi, a fait s'abstenir plusieurs
paroisses qui en tems et lieu fournirent leur
contingent d'information et de suggestion,
à la grande stupéfaction de quelques Sei-
gneurs.

Finances.—Les calculs que nos mar-
chands annexionnistes font depuis tantôt une
année, sur le déficit probable des revenus
de nos douanes, se trouvent non fondés,
aujourd'hui que les documents officiels
constatent une augmentation dans le tri-
mestre qui vient de s'écouler, comparé à
celui de l'année dernière. Les recettes
des douanes de Montréal et de Toronto
pour le trimestre écoulé le 2 octobre cou-
rant sont de £78,000.

Celles du trimestre correspon-
dant de 1848 étaient de £34,000
laissant en faveur de 1849 £44,000

D'après toute probabilité, l'augmenta-
tion du revenu des douanes pour cette an-
née sera de £87,000. N'est-ce pas là un
symptôme non équivoque d'un temps plus
prosper pour le commerce et nos indus-
tries; ne voit-on pas que le crédit va re-
naître, et avec lui la confiance et la prospé-
rité par tout le pays?

Il y a eu avant-hier une assemblée des
personnes favorables à l'annexion à l'hô-
tel St. George. L'assemblée qui comptait
à peu près 50 personnes a été présidée
par M. Hypolite Dubord. Quelques signa-
tures ont été prises sur les lieux: nous
craignons bien que l'enthousiasme des
citoyens de Québec pour l'annexion ne
meure dans la salle de l'hôtel St. George.

On lit dans la Minerve:

Nous soussignés, MEMBRES de la LÉ-
GISLATURE PROVINCIALE, résidents dans
la ville de Montréal et ses environs, avons
vu avec surprise et regret une certaine
adresse au peuple du Canada récemment
publiée par nombre de personnes dans le
but avoué de susciter au sein de notre po-
pulation un mouvement en faveur d'une
séparation d'avec la Grande-Bretagne et
d'une adjonction aux Etats-Unis d'Amé-
rique.

Sincèrement attachés aux institutions,
que la mère-patrie a depuis peu reconnues,
et convaincus que ces institutions sont suf-
fisantes pour nous assurer, au moyen d'une
législation sage et judicieuse, un remède
prompt et efficace à tous les maux dont la
province puisse se plaindre, nous croyons
devoir nous empresser de protester d'une
manière publique et solennelle contre les
opinions énoncées dans ce document.

Nous croyons devoir en même tems, et
sans attendre le concours des autres mem-
bres de la législature, lequel, à peu d'ex-
ception près, nous est d'ailleurs assuré, ap-
peler à la sagesse, à l'amour de l'ordre
et à l'honneur des habitants de ce pays,
pour les engager à s'opposer par tous les
moyens en leur pouvoir, à une agitation qui
a pour but de saper cette constitution si
longtemps désirée et dont l'octroi a été ac-

cueilli par des sentiments de vive recon-
naissance envers la métropole; agitation
qui enfin ne peut avoir pour résultats que
la continuation des scènes dont cette ville
a déjà tant souffert; le renversement de
l'ordre social et le renouvellement des trou-
bles et commotions dont nous avons eu ja-
dis à déplorer les suites désastreuses.
Montréal, le 15e octobre, 1849.
J. LESLIE,
M. C. L.
M. VIGER,
M. P. P. pour le comté de Terbonne.
J. H. PRICE,
M. P. P. South Riding-York.
MALCOLM CAMERON,
M. P. P. pour le comté de Kent.
JOS. BOURRET,
M. C. L.
A. N. MORIN,
M. P. P. pour le comté de Bellechasse.
LEWIS T. DRUMMOND,
M. P. P. pour le comté de Shefford.
WOLFRED NELSON,
M. P. P. pour le comté de Richelieu.
N. DUMAS,
M. P. P. pour le comté de Leinster.
GEO. ET. CHARTIER,
M. P. P. pour le comté de Verchères.
PIERRE DAVIGNON,
M. P. P. pour le comté de Rouville.
L. S. LACOSTE,
M. P. P. pour le comté de Chambly.
A. JOBIN,
M. P. P. pour le comté de Montréal.

Nous, soussignés, concourons dans la
protestation contre l'annexion du Canada
aux Etats-Unis, publiée dans la Minerve
du 15 octobre présent et liguée par plusieurs
membres de la Législature, et prions ceux
qui ont en main l'original de vouloir bien
opposer nos noms,
Québec, 18 octobre 1849.
L. MASSUE, conseiller législatif.
LOUIS METHOT, conseiller législatif.
J. CHABOT, M. P. P. pour la cité
de Québec.
F. X. MÉTHOT, M. P. P. pour la
cité de Québec.
JOSEPH CAUCHON, M. P. P. pour
Montmorency.

Plusieurs cultivateurs se sont plaints que
la gangrène se mettait dans leurs pata-
tes après qu'elles étaient arrachées: voici
un remède que suggère la Gazette de Gas-
pé: Ils s'agit de faire bouillir les patates,
de les écraser dans un vaisseau propre et
de les laisser geler. Au fur et à mesure
qu'on veut s'en servir, on n'a qu'à les faire
réchauffer.

Le steamer Montréal ayant été obligé
par suite d'un accident d'arrêter aux Grands-
Indes, nous avons été privé de la malle de
l'Outet pour notre dernier numéro. Le
steamer North Amic ca est allé hier à la
rencontre du Montréal et a amené la mal-
le.

La compagnie de soldats stationnée à la
Grosse-Isle est revenu avant-hier.

A une séance semi-annuelle du bureau
des gouverneurs du collège des médecins
et chirurgiens du Bas-Canada, qui s'est te-
nu à Montréal le 9 du courant un jeune
monsieur de cette ville, Frs. Dussault, a
été admis à la pratique de la médecine,
après avoir subi un examen des plus bril-
lants qui a duré près d'une heure. Les
examinateurs étaient les Drs. Painchaud
et Sewell de cette ville, et les Drs. Bibaud
et Sutherland de Montréal. Le candidat
heureux a étudié les diverses branches de
la profession sous la direction du Dr Jean
Blanchet de cette ville.—(Canadien.)

ORDINATION.—Dimanche dernier, dans
l'Eglise du Collège de l'Assomption. Mgr.
Demers a conféré les ordres mineurs à
MM. Olivier Desarcy, Florent Bourgeau,
Félix Vezein, Urgel Desmarais, Solomon
Théberge, Félix Rochetto; la tonsure à
MM. Théophile Chagnon, N. Piché,
Damase Laporte. —Mélanges.

INCENDIE DE CINQ BATEAUX A VAPEUR.
Le 7 de ce mois a eu lieu, à la Nouvelle-
Orléans, un sinistre ruineux. Vers 11 heu-
res du soir, le feu s'est déclaré à bord du
steambot Falcon, à peine arrivé de Saint
Louis. Les flammes n'ont pas tardé à se
communiquer aux bâtiments voisins: l'Illi-
nois, le Marshal Ney, le North America
et l'Aaron Hart, Malgré l'activité des se-
cours, les cinq navires sont devenus com-
plètement la proie des flammes avec les
cargaisons qu'ils avaient à bord. Après
avoir brûlé jusqu'à la flottaison, trois des

coques ont coté bas; les deux autres ont
restées à flot, seuls débris de ce désastre
qui a englouti en quelques heures près d'un
demi million de dollars.—Cour. E. U.—

Le tableau suivant des revenus des
douanes pour les trois quartiers finissant le
5 décembre, des années 1848 et 1849,
donne un sanglant démenti à cette assertion
des annexionnistes que le pays est en ruine
ou se démolit rapidement.

Table with columns for year (1848, 1849), location, and revenue in £ s. d.

Différence en faveur
de 1849. £86500 6 9
Il y a des rapports qui ne sont pas enco-
re reçus, l'accroissement total dans cette
branche du revenu pour les trois quartiers
finissant le 10 octobre, sera quoiqu'il en
soit, d'au moins £100,000 ou de 40 pour
cent sur l'année précédente.

Les revenus des canaux ont augmenté
dans le même rapport.
Nous empruntons au Pilot ces remar-
ques et le tableau qui les accompagne.
Traduction du Journal.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES DANS
LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL PENDANT
L'ANNÉE 1849.

- MM. G. Huberdeault } à l'Évêché
F. J. Cénas }
Prêtres retirés du Ministère
J. B. Kelley, Sorel.
C. J. Ducharme, Ste Thérèse.
A. Brais, Lavallée.
E. Labelle, Repentigny.
M. Morin, Lachenaie
Cures, Vicaires.
F. P. Portier, Pointe aux Trembles.
J. B. Dupuy, L'Assomption
F. Dorval } Cures d'Office, l'Assomption,
A. Dupuis }
J. Duquet, Ste. Thérèse
T. St. Aubin, Curé d'Office, Ste. Thérèse.
E. Normandin, Lachenaie
M. Limoges, Sorel
J. M. Balthazard, Lac Maskinongé
M. Roux, aux Cèdres
J. E. Leblond, Ile Bizard
T. Hurteau, St-Lin.
N. Hardy, St-Louis de Gonzague
H. Beaudry, St-André
L. Pominville, Rawdon.
A. O'Malley, Sherrington.
V. Clément, Dunham.
M. Piette, Milton.
J. Quin, Granby.
O. Monet, Stuckely.
Chapelains, Directeurs, Vicaires.
G. Chabot, Chap. des Srs. des SS. Noms
de J. M., à Longueuil.
C. Dumortier, Chap. des Dames du Sacré
Cœur, St-Vincent.
O. Paquet, Chap. des Srs. des SS. Noms de
J. M. St-Thimothée.
J. Rézé, Sup. des Frères de St. Joseph,
St-Laurent.
S. Tassé, Direct. du Collège de Ste-Thé-
rèse.
F. T. Lahaye, Direct. du Collège de
Chambly.
E. Champagnon, Direct. du Collège Jo-
quette.
F. X. Désève, Rigaud.
P. Burke, Ste-Martin.
W. Dolan, St-Clément.
F. Ancé, St-Eustache.
A. Maréchal, St-Jacques de l'Acigon.
F. C. Guyhomard, St-Laurent.

MARIAGE.
A Longueuil, le 15 du courant, par le
Rev. messire Brassard: sieur Elie Benoit
de Livernois à Dlle Mathilde Maril, fille
de Sieur Michel Maril, tous deux du même
lieu.
Nous prions ceux de nos abonnés et
les agents à qui nous avons envoyé des
comptes de nous en faire tenir le montant
aussitôt possible.